

Les solutions fondées sur la nature

Webinaire FNE 14 décembre 2021

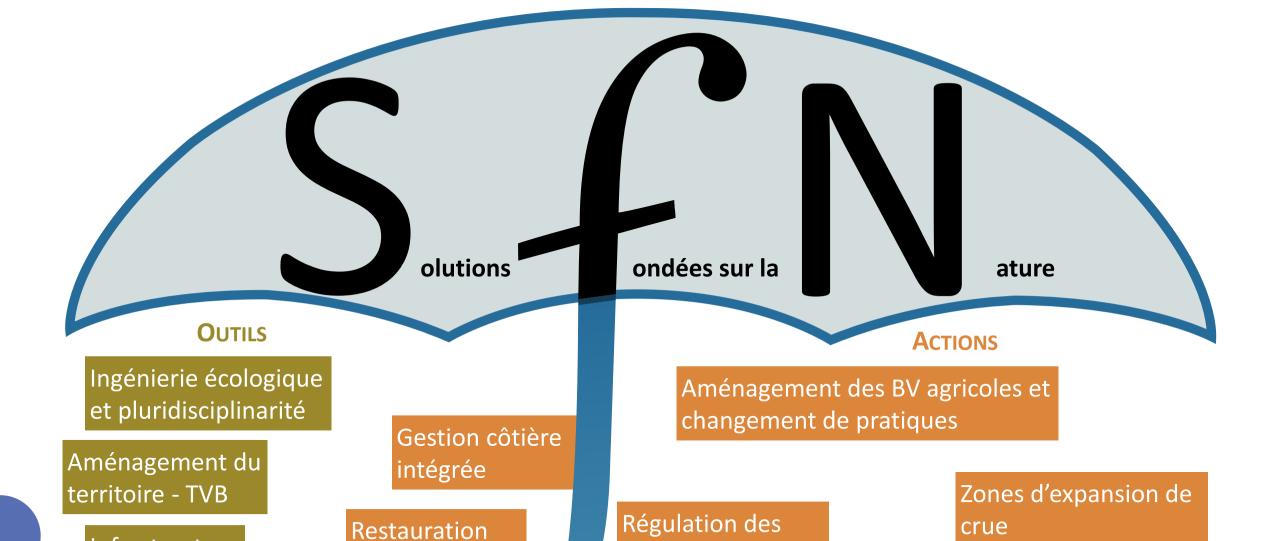












Les Solutions fondées sur la Nature (SfN), un terme « parapluie » qui a de REPUBLIQUI nombreuses facettes

écologique

écoulements

Infrastructure

végétalisée

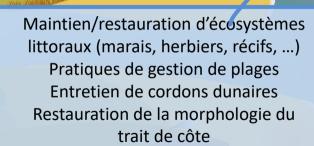


Des Solutions fondées sur la Nature pour réguler les écoulements

Régulation hydrologique, hydrodynamique Stockage d'eau dans les nappes Préservation habitats et espèces Restauration, reméandrage Zones humides, cours d'eau fonctionnels Zones d'expansion de crues, ripisylves

Rétention d'eau
Désimperméabilisation
Gestion du pluvial
Végétalisation des espaces urbains

Stockage d'eau dans les sols Diminution du ruissellement Pratiques agro-écologiques Restauration et préservation des milieux humides..





La politique d'accompagnement des acteurs par l'agence de l'eau Adour-Garonne

- Préserver et restaurer les <u>fonctionnalités</u> des milieux aquatiques et humides pour :
 - réguler les écoulements
 - augmenter la biodiversité (milieux, espèces, populations)
 - favoriser la résilience des écosystèmes

Gérer le pluvial, limiter les imperméabilisations en zone urbaine

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE Liberté Égalité Fraternité



Nom de la réunion - Date



Agir sur le lit mineur







Restaurer les lits mineurs





Hers mort 2012

Hers mort 2017





En montagne, conserver les zones de régulation du transport solide







En plaine, préserver les espaces de mobilité et la bande active pour les cours d'eau dynamiques



Bande active : espace remanié chaque année par les crues

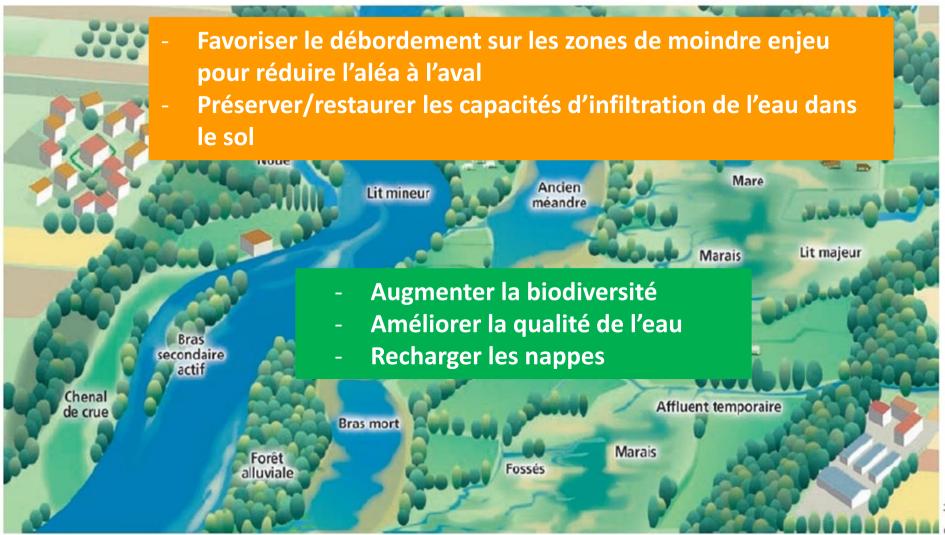








Le lit majeur







Restaurer les champs d'expansion des crues

- Restauration de la plaine inondable :
 - suppression de la digue
 - élargissement du lit moyen
 - creusement de chenaux de crue
 - mise en valeur du site
- Travaux sur réseau d'eaux pluviales

La Vezouze à Luneville (AERM)









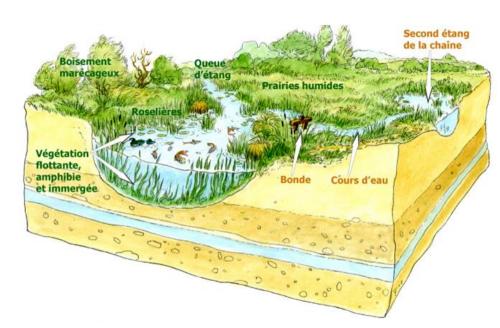
St Rome de Cernon (12) Restauration de 1,5 ha de zone d'expansion de crue, 580 K€ hors Fonds Barnier



Préserver ou restaurer les zones tampons

Corridors alluviaux





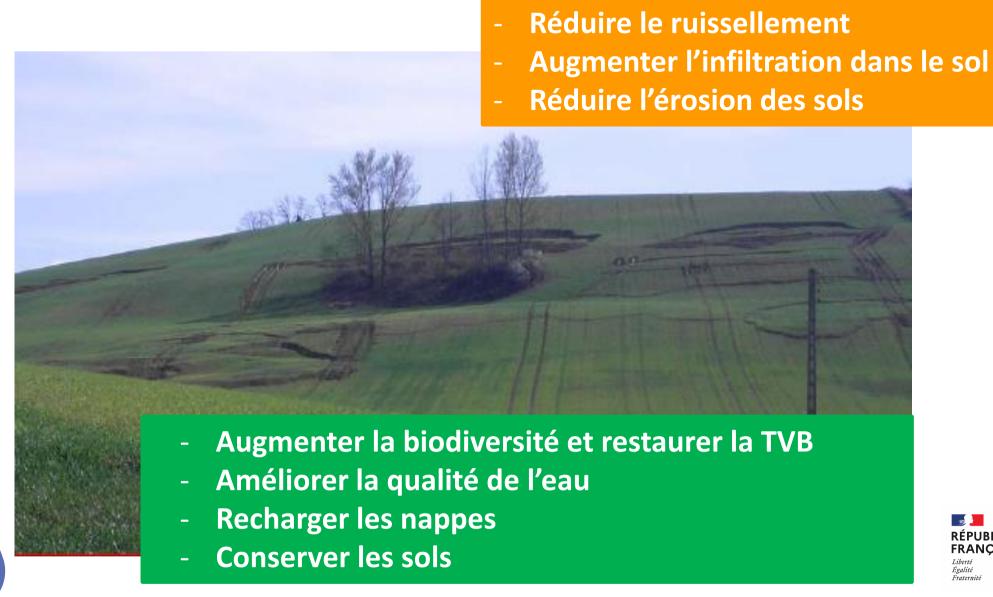
Zones humides







Le bassin versant





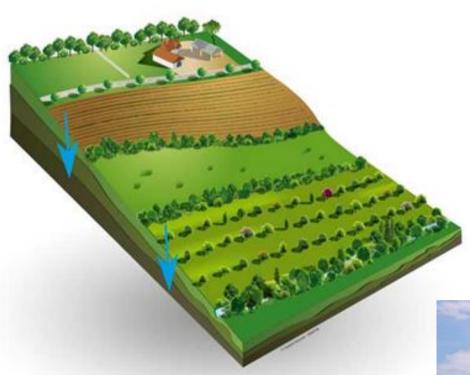












... à un système d'écoulement vertical



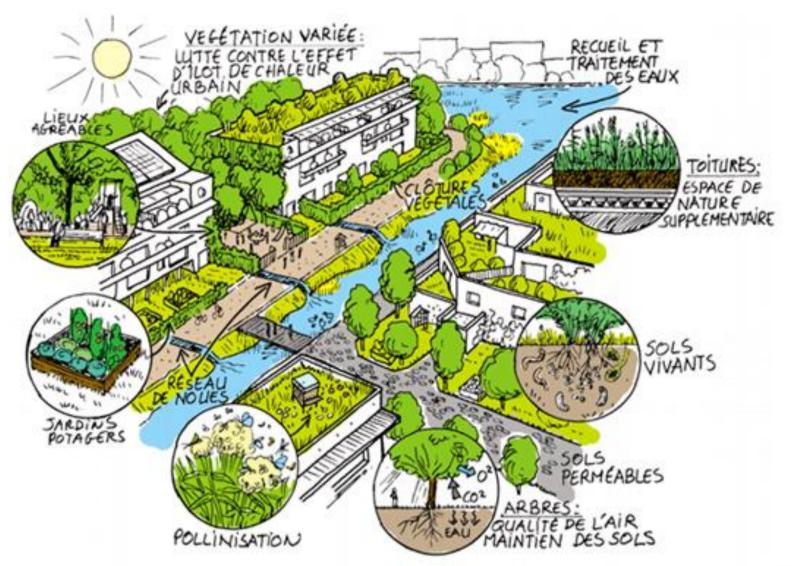




Il est nécessaire

- -de « laisser ou rendre » au cours d'eau tout ou partie des espaces riverains participants à son fonctionnement hydromorphologique ...
- -de préserver les zones humides de têtes de bassin versant pour limiter les assecs des chevelus hydrographiques et préserver la biodiversité
- -de maintenir les marais littoraux et estuariens pour mieux gérer le risque de submersion marine, et bénéficier de leurs capacités d'amélioration de la qualité de l'eau..
- ...une combinaison d'actions à mettre en œuvre à l'échelle des bassins versants.

Les différents exemples de renaturation de la ville







Les outils de la planification

- Le SDAGE Adour-Garonne et le PGRI Adour-Garonne Documents opposables avec un rapport de compatibilité

⇒ Donn oppos

ne et est

- SAGE

Inscrire la préservation des espaces inondables et des milieux humides dans les documents d'urbanisme et de planification

- SCoT,

Pianification du developpement d'un territoire à l'echelle d'un bassin de vie ou des communes





Les outils de programmation

- Programmes d'actions de prévention des inondations (PAPI)

7 axes identifiés par le Cahier des charges PAPI 3 dont « axe 6 : gestion des écoulements »

 Plans pluriannuels de gestion des cours d'eau ou des zones humides (PPG)

Entretenir, préserver, restaurer les fonctionnalités des milieux, les populations biologiques menacées et améliorer la qualité de l'eau

La compétence GEMAPI

- Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations
 - Compétence obligatoire des EPCI-FP depuis le 01/01/2018 (art. L211-7 du code de l'environnement)
 - Définition et mise en œuvre de travaux d'intérêt général, à l'échelle des bassins versants (PPG obligatoirement à cette échelle pour être éligible aux aides AEAG)
 - Taxe dédiée, additionnelle aux taxes d'habitation et foncières





Nom de la réunion - Date 24

Les outils financiers spécifiques

- Aides classiques de l'agence pour :

- les PPG ou certaines actions des PAPI
- l'acquisition foncière
- la continuité écologique
- les zones humides et la biodiversité

- Autres aides diverses :

- appels à projets (zones d'expansion des crues, zones humides...)
- fonds Barnier sur les PAPI
- Aides européennes
- mesures agro-environnementales
- paiements pour services rendus

Aides aux agriculteurs encadrement européen







Les points forts des SFN

- Généralement, des actions simples et peu coûteuses (comparaison à des systèmes d'endiguement)

- Effets multiples sur les écoulements, la biodiversité, la qualité de l'eau, le bien-être des riverains, les activités économiques et sociales...





Les difficultés et limites

- la multiplicité des acteurs et des enjeux à concilier,
- la maîtrise foncière et certains coûts (ex acquisition foncière en zone urbaine)
- l'acceptabilité sociale et socio-économique
- le temps de la mise en œuvre : élaboration, concertation, instruction, réalisation
- En cas d'évènement exceptionnel, efficacité limitée.





Un potentiel considérable à mobiliser

L'efficacité = cumul des actions sur le bassin versant

- => Porter un véritable projet de développement du territoire croisant les différents enjeux environnementaux et socio-économiques en intégrant le changement climatique
 - => Associer à d'autres outils d'urbanisme, de génie civil, d'usage durable de la ressource en eau et des sols, de gestion de crise...

